



Groupe Air France
**LE POUVOIR
D'AGIR!**



Flash CSE PILECO 23 septembre 2026

Spécial déménagement d'Altai vers le Siège Des annonces ...

La Direction a fait le choix de regrouper l'ensemble des équipes **du Bâtiment d'Altai de Montreuil vers le Siège** à compter de novembre 2027, dans le cadre d'une rationalisation de ses coûts immobiliers.

Dès l'annonce du projet, la CFDT a relayé auprès de la Direction des Ressources Humaines les inquiétudes et le mécontentement des salariés de devoir quitter ce bâtiment avant la fin du bail en 2029, en raison des impacts de cette mobilité géographique imposée : allongement des temps de transport, fatigue accrue, RER B saturé, engorgement du trafic routier francilien etc. et demandé des mesures d'accompagnement concrètes et à la hauteur des désagréments engendrés.

Lors d'échanges avec la Direction, la CFDT a énoncé l'ensemble de ses demandes (récapitulé dans notre tract de juillet dernier) et réclamé l'annonce anticipée dès la rentrée des mesures d'accompagnement. Pour se projeter, les salariés ont besoin de visibilité.

C'est ce qui amène ce point d'étape fait en session de CSE.

En préambule, la Direction indique qu'environ **450 salariés** seront concernés par ce déménagement et rappelle que conformément à la Convention d'Entreprise, **seule l'indemnité de changement de lieu de travail est due** aux salariés dont le nouveau site de travail augmente la distance par rapport au trajet actuel, domicile / Montreuil. Mais consciente des impacts pour les salariés et des demandes émanant de certaines organisations syndicales, elle annonce pour les salariés rattachés à Montreuil, les mesures d'accompagnement suivantes :

Aides à la mobilité géographique :

Majoration de 10% de l'Indemnité de Changement de Lieu de Travail en cas d'allongement du trajet domicile/nouveau lieu de travail par rapport au trajet actuel, domicile/Montreuil.

Déplafonnement des IKV : à hauteur de 120 Km A/R pendant 24 mois (iso 90 Km).

Aide au déménagement pour se rapprocher du Siège : majoration de **10 000 € bruts** de l'indemnité de Changement de Résidence, majorés de **1000€ bruts** pour le conjoint et par enfant à charge + prise en charge des frais de déménagement + 1 jour de congés Déménagement .

Aide à l'achat ou location de longue durée d'un véhicule propre (neuf ou d'occasion) : jusqu'à 30% de la valeur d'achat TTC dans la limite de **4000€ bruts**.

Concernant notre demande de prise en charge par l'entreprise **du CDG Express**, la Direction indique **qu'Air France cherche à négocier un tarif préférentiel** à destination des salariés d'Air France, **mais les discussions sont toujours en cours**. Aucun détail supplémentaire ne nous a été communiqué à ce stade.

Organisation du travail / flexibilité :

À la suite de nos interpellations concernant :

- **La crainte des non-cadres d'un possible recul des dispositifs de télétravail**, les Directions Customer Service & Marché France confirment et s'engagent à ne pas remettre en cause les différents dispositifs de télétravail existant actuellement au sein des différents services mais refuse d'en augmenter le nombre. La Direction rappelle qu'ils permettent à la très grande majorité des non-cadres de Montreuil, de prétendre au volontariat à **jusqu'à 3 jours de télétravail par semaine**.
- La Direction confirme que les **services « support » en Horaires individualisés** basculeront sur les horaires individualisés de CDG permettant **une arrivée dès 7h15** et un **départ dès 15H30**.

Localisation des équipes au Siège :

Afin de **maintenir la proximité métiers**, les **différents services du Customer Service & Marché France** seront regroupés du **5eme** au **7eme** étage du bâtiment Pégase.

Macro-zoning du projet :

PEGASE AILE SUD		PEGASE AILE EST	
R7	DIRECTION MARCHÉ FRANCE & SUPPORTS VENTES ENTREPRISES	R7	VENTES AGENCES GROUPES / SUPPORT TEAM
R6	CORPORATE DESK Réclamations & Remboursements	R6	CRC
R5	CUSTOMER SERVICE	R5	CUSTOMER SERVICE FRANCE

Des travaux d'aménagement des futurs espaces de travail sont en cours ou à venir, ils visent à :

- **Un traitement acoustique spécifique** des espaces de travail tenant compte **des activités** exercées (téléphonie ou autres).
- **Prise en compte et traitement des** questions de **Chauffage/ climatisation/ ventilation** de ces nouveaux espaces.

- **Aménagement de plusieurs salles de repos et de repli** adaptées aux besoins des différents services.

PERFORMANCE DES FUTURS LOCAUX :

Les futurs locaux ont été conçus de manière à intégrer des espaces partagés à l'entrée de chaque aile :

- o Des **work-café** et des **salles de réunion** directement accessibles depuis les paliers d'ascenseurs,
- o Un **work-café** par étage
- o Une implantation permettant de limiter les nuisances sonores dans les espaces de travail, notamment dans les zones opérationnelles.

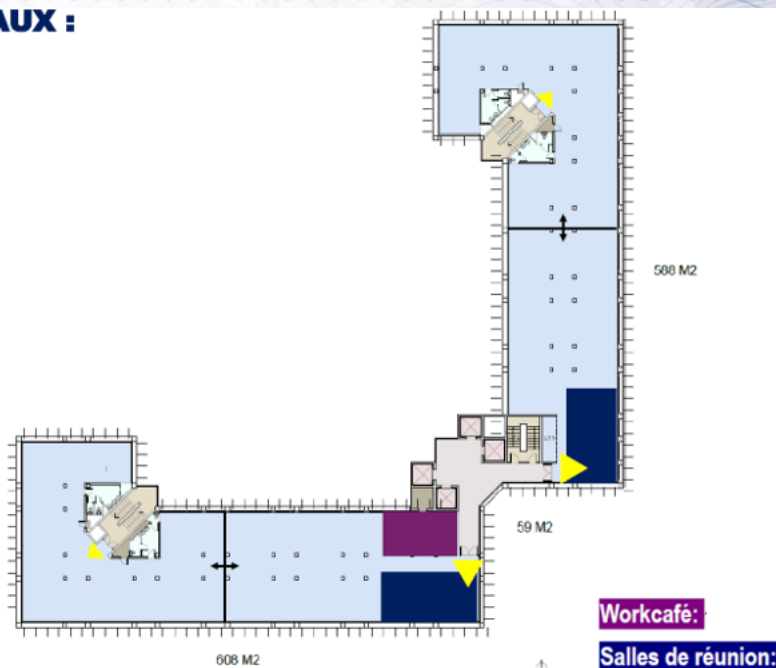


ILLUSTRATION DES FUTURS LOCAUX :

Des espaces ergonomiques et adaptés aux activités des équipes (téléphonies, etc)



Planning & communication :

A l'issue du CSE, des **communications régulières vont débiter** à destination des salariés (newsletters, boîte à question, FAQ etc.)

3 novembre 2026 : Forum d'information à la Cafétéria d'Altais en présence de l'ensemble des acteurs de ce déménagement.

Novembre/décembre 2026 : sessions d'échange avec les salariés.

Janvier 2027 : Commission Santé Sécurité Conditions de Travail supplémentaire relative au projet de déménagement.

CSE Pilotage Economique de janvier 2027 : information et consultation relative au projet de déménagement des salariés de Montreuil vers CDG Pégase avec présentation du micro-zoning.

Pour la CFDT, si une grande partie de nos demandes ont été acceptées, **au regard des impacts subis, la hauteur de certaines mesures demeure insuffisante.**

Ce déménagement est loin d'être neutre pour les cadres et les non-cadres de Montreuil, particulièrement ceux habitant au sud de Paris.

A partir de novembre 2027, la réalité pour certains sera, **plus de 2h de transport matin et soir, un impact conséquent sur l'équilibre vie professionnelle/ vie personnelle comparé à aujourd'hui et une fatigue accrue.**

La Direction doit **encore améliorer** certaines mesures, **la CFDT continue de revendiquer**

- ✓ Une majoration de l'ICLT à hauteur de **25%** iso 10%.
- ✓ Le déplafonnement des IKV à hauteur de **140km** pendant **36 mois** iso 120 pendant 24 mois.
- ✓ Un geste à destination des cadres de Montreuil, avec la re-mise en place **d'un quota de TTO**, permettant exceptionnellement de sortir de l'imposition des 3 jours sur site. **Sans oublier les AMDE** qui dans certains services n'ont que 2 jours de télétravail.
- ✓ **L'harmonisation des pratiques** au sein du plateau Corporate permettant **jusqu'à 3 jours de télétravail pour toutes les activités « La Bulle » inclus lors du déménagement vers CDG.**

Le pas n'est pas infranchissable, **vous pouvez compter sur les élus CFDT pour continuer d'agir dans ce sens.**

Concernant l'aménagement des nouveaux espaces, **les élus CFDT demandent de la transparence, du mode participatif** à l'instar de ce qui s'est fait lors du déménagement de Gaumont **pour tenir compte des spécificités des métiers et des retours des salariés. Une communication régulière** sur l'avancée des travaux permettant de rassurer les salariés sur l'ensemble des sujets de préoccupations.

**La CFDT se mobilise au quotidien pour vos droits
et votre qualité de vie au travail.**

**N'hésitez pas à vous rapprocher de vos
représentants CFDT !**



**Donne-toi LE POUVOIR
D'AGIR
Rejoins la CFDT**